

L'isolement social des familles en situation de négligence : ce qu'en pensent les mères

Social isolation of families at risk of child neglect: What do mothers think?

Vicky Lafantaisie, Marie-Ève Clément et Sylvain Coutu

Volume 42, numéro 2, 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061214ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061214ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de Psychoéducation

ISSN

1713-1782 (imprimé)

2371-6053 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lafantaisie, V., Clément, M.-È. & Coutu, S. (2013). L'isolement social des familles en situation de négligence : ce qu'en pensent les mères. *Revue de psychoéducation*, 42(2), 299–319. <https://doi.org/10.7202/1061214ar>

Résumé de l'article

La négligence est la forme de mauvais traitements la plus souvent signalée et retenue par les services de Protection de la jeunesse. Pour Lacharité et al. (2006), la négligence est issue d'une double perturbation. Une première perturbation se manifeste sur le plan de la relation parent-enfant où le parent ne semble pas être disponible psychologiquement pour répondre aux besoins de l'enfant. La seconde perturbation affecte le rapport entre la famille et la collectivité, où le parent se retrouve le plus souvent isolé. L'isolement social est l'un des facteurs de risque les plus rapportés dans les écrits scientifiques traitant de la négligence envers les enfants. Toutefois, peu d'études empiriques ont porté sur les causes et les conséquences de cet isolement. De plus, très peu de recherches ont consulté les familles vivant au quotidien avec ces difficultés. Des entretiens individuels ont été effectués auprès de 12 mères participant à un programme d'intervention en négligence afin d'éclairer le questionnement suivant : Comment les parents impliqués dans des situations de négligence se représentent-ils les mécanismes qui entraînent et maintiennent l'isolement ? Afin de recueillir la perception de ces parents, différents thèmes ont été abordés : l'isolement social des familles, ses causes, l'importance du réseau, les besoins en matière de soutien social et finalement le soutien offert par les services, notamment par le PAPFC. Une grille d'analyse mixte, dont les catégories proviennent soit de la documentation scientifique ou du discours des parents, a été constituée pour ensuite être appliquée au corpus de données. L'analyse de contenu permet de dégager que la peur du jugement, tant des intervenants, que du reste de la société serait un élément important à la base de cet isolement. Considérant la particularité des situations de vie des parents impliqués dans une situation de négligence, des principes reliés à l'intervention interculturelle sont proposés en vue d'aider à mieux comprendre et intervenir auprès de ces familles. Une première étape pour favoriser le dialogue serait de reconnaître et d'accepter les différences et de remettre en question les jugements et les représentations qu'ont les intervenants.

L'isolement social des familles en situation de négligence : ce qu'en pensent les mères

Social isolation of families at risk of child neglect: What do mothers think?

V. Lafantaisie^{1,2,4}
M.-E. Clément^{2,3,4}
S. Coutu⁴

- ¹ Département de psychoéducation, Université du Québec à Trois-Rivières
- ² Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants.
- ³ Chaire de recherche sur la violence faite aux enfants
- ⁴ Département de psychoéducation et de psychologie. Université du Québec en Outaouais.

Résumé

La négligence est la forme de mauvais traitements la plus souvent signalée et retenue par les services de Protection de la jeunesse. Pour Lacharité et al. (2006), la négligence est issue d'une double perturbation. Une première perturbation se manifeste sur le plan de la relation parent-enfant où le parent ne semble pas être disponible psychologiquement pour répondre aux besoins de l'enfant. La seconde perturbation affecte le rapport entre la famille et la collectivité, où le parent se retrouve le plus souvent isolé. L'isolement social est l'un des facteurs de risque les plus rapportés dans les écrits scientifiques traitant de la négligence envers les enfants. Toutefois, peu d'études empiriques ont porté sur les causes et les conséquences de cet isolement. De plus, très peu de recherches ont consulté les familles vivant au quotidien avec ces difficultés. Des entretiens individuels ont été effectués auprès de 12 mères participant à un programme d'intervention en négligence afin d'éclairer le questionnement suivant : Comment les parents impliqués dans des situations de négligence se représentent-ils les mécanismes qui entraînent et maintiennent l'isolement? Afin de recueillir la perception de ces parents, différents thèmes ont été abordés : l'isolement social des familles, ses causes, l'importance du réseau, les besoins en matière de soutien social et finalement le soutien offert par les services, notamment par le PAPFC². Une grille d'analyse mixte, dont les catégories proviennent soit de la documentation scientifique ou du discours des parents, a été constituée pour ensuite être appliquée au corpus de données. L'analyse de contenu permet de dégager que la peur du jugement, tant des intervenants, que du reste de la société serait un élément important à la base de cet isolement. Considérant la particularité des situations de vie des parents impliqués dans une situation de négligence, des principes reliés à l'intervention interculturelle sont proposés en vue d'aider à mieux comprendre et intervenir auprès de ces familles. Une première étape pour favoriser le dialogue serait de reconnaître et d'accepter les différences et de remettre en question les jugements et les représentations qu'ont les intervenants.

Correspondance :

Vicky Lafantaisie
7678, St-Denis
Montréal, QC H2R 2E6
Tél : 819-209-9517
vicky.lafantaisie@uqtr.ca

Mots-clés : Négligence envers les enfants, isolement social, distance sociale, jugement, famille.

Abstract

Child neglect is the most common form of child maltreatment reported to public Child Protective Services. According to Lacharité et al. (2006), child neglect is mainly caused by two perturbations. The first disturbance relates to the parent-child relationship and occurs when the parent is not emotionally available to meet the child's needs. The second disturbance affects the relationship between the family and the community. Most of the time, this perturbation causes the family to become socially isolated. Social isolation is one of the most common risk factors reported in child neglect related studies. However, very few of them have investigated the causes and consequences of social isolation in child neglect situations. In addition, few studies have examined how parents perceived their own parental and social realities. In order to document parents' point of view, 12 interviews were conducted with mothers involved in a child neglect situation. Different topics were discussed to explore how these mothers perceived the mechanisms that produce and help maintain social isolation. Using a qualitative approach, the study revealed that the fear of judgment is a crucial factor of social isolation. Mothers are specially concerned by negative attitudes and judgments they perceived from the general population as well as from the social services workers. Considering the specific characteristics of the environment in which those families live, some principles related to intercultural intervention will be explored in order to better understand and intervene with families in child neglect situation. In conclusion we suggest that the recognition and acceptance of differences and challenging preconceptions are needed to promote the dialogue between these families and the rest of society.

Key words: child neglect, social isolation, social distance, judgment, family.

Introduction

Les mauvais traitements envers les enfants ont fait l'objet de nombreux écrits scientifiques au cours des dernières décennies (Clément & Dufour, 2009; Lavergne & Tourigny, 2000; Tessier, Tarabulsy, & Éthier, 1996). Toutefois, la négligence demeure l'une des catégories de mauvais traitement les moins documentées. En effet, peu d'écrits traitent de ce sujet comparativement aux autres formes de maltraitance (Connell-Carrick & Scannapieco, 2006). Il est cependant important de s'attarder sur cette problématique, notamment parce que c'est la forme de mauvais traitement la plus souvent signalée et retenue dans les services de protection de la jeunesse (ACJQ, 2010; Trocmé et al., 2005, 2010). C'est également l'une des formes de maltraitance qui entraîne le plus de conséquences négatives chez l'enfant (Lacharité et al., 2005). La négligence demeure un phénomène complexe à définir compte tenu des différentes formes qu'elle peut prendre : elle peut être circonstancielle ou chronique, avoir différents degrés de gravité, être centrée sur une ou plusieurs sphères de vie de l'enfant, etc. Quoi qu'il en soit, la négligence se distingue des autres types de maltraitance du fait qu'elle réfère non pas à ce que fait le parent mais plutôt à ce qu'il ne fait pas. En effet, au lieu de commettre des gestes violents envers l'enfant (p. ex. : le frapper, lui faire des attouchements sexuels, l'insulter), le parent impliqué dans une situation de négligence omet de poser certaines actions afin de répondre aux besoins de l'enfant (Connell-Carrick & Scannapieco, 2006; Éthier, Gagnier, Lacharité, & Couture, 1995 ; Perreault & Beaudouin, 2008).

Au Québec, il existe une définition légale de cette réalité qui permet d'orienter les interventions en protection de la jeunesse. L'article 38 (alinéa b) de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) cible les situations de négligence et de risque de négligence (comité d'experts sur la révision de la Loi sur la protection de la jeunesse, 2004). La définition généralement admise par la communauté scientifique regroupe huit « catégories » de négligence non mutuellement exclusives : le défaut de superviser un enfant entraînant des abus sexuels, la négligence physique, la négligence médicale, le défaut de soin pour un traitement psychologique ou psychiatrique, une attitude permissive à l'égard d'un comportement criminel, l'abandon et la négligence (Trocmé *et al.*, 2005). À ceci s'ajoute la négligence émotionnelle, qui est maintenant considérée comme une forme de maltraitance psychologique (Chamberland & Clément, 2009). En somme, un enfant négligé ne reçoit pas de réponses adaptées à ses différents besoins ce qui compromet son développement global et sa sécurité (Perreault & Beaudouin, 2008).

Plusieurs auteurs ont recours au modèle écosystémique pour conceptualiser le phénomène de la négligence envers les enfants. Selon ce modèle, ce serait l'interaction et le cumul de divers facteurs intrapersonnels, interpersonnels et sociaux qui expliquerait la négligence et non les caractéristiques du parent prises individuellement (Tanner & Turney, 2003). En se basant sur ce paradigme, Lacharité, Éthier et Nolin (2006) présentent la négligence comme une double perturbation : une perturbation de la relation parent-enfant (négativité dans la relation et interactions peu présentes) et celle du rapport famille-environnement (isolement, exclusion sociétale de la famille).

Perturbation de la relation parent-enfant

Dans les familles vivant une situation de négligence, il y a peu d'interactions entre les figures parentales et l'enfant, et lorsqu'il y en a, elles sont majoritairement négatives (Lacharité *et al.*, 2005). Dans une famille où il y a absence de négligence ou lorsque celle-ci est moins chronique, l'enfant est au centre des préoccupations des parents. Toutefois, lorsque l'enfant est victime de négligence, il occupe une place décentrée puisque le parent n'est pas disponible psychologiquement pour répondre à ses besoins (Perreault & Beaudouin, 2008). Dans un cas, on postule que c'est la situation qui prend le dessus, c'est-à-dire que le parent est tellement préoccupé et accablé par tout ce qui lui arrive (p. ex. : stress causé par le manque de ressources) que les besoins de l'enfant sont relégués au deuxième rang en réaction à la situation. Dans un autre cas, il est possible que ce soit les besoins personnels du parent qui priment sur ceux de l'enfant. Ces parents ont parfois des problèmes de santé mentale (dépression, toxicomanie, etc.) ou un retard intellectuel (Clément, Chamberland, Tourigny, & Mayer, 2009) de sorte qu'ils sont contraints de mobiliser leurs énergies pour s'occuper d'eux-mêmes en premier.

Perturbation du rapport entre la famille et l'environnement

Habituellement, dans notre société, les parents travaillent et participent à des activités sociales, ils se mêlent aux autres et ont accès à différentes ressources. Toutefois, en situation de négligence, la famille est isolée socialement, voire exclue de la vie sociale, ce qui limite grandement la présence de soutien social et d'expériences alternatives qui faciliteraient la réponse aux besoins de l'enfant (Perreault & Beaudouin, 2008). Cela empêche également l'enfant d'avoir accès à des expériences enrichissantes qui favoriseraient son développement. Bien que l'isolement puisse être causé par les deux acteurs (famille et environnement social), il est légitime de penser que la société participe également à l'exclusion sociétale des familles négligentes. En effet, les citoyens refusent de côtoyer des gens qui sont marginaux, qui ne suivent pas les normes établies (Gaudin & Polansky, 1986). Se sentant ainsi rejetées, les familles sont possiblement moins portées à vouloir créer des contacts avec le reste de la société. En étant isolés, les parents ne côtoient pas des modèles qui les aideraient à définir leurs conduites parentales et l'accès aux ressources est grandement restreint. Comme le mentionne Lacharité (2009b), la perturbation du rapport famille-environnement a un impact sur la relation parent-enfant puisqu'elle limite la présence de facteurs de protection (p. ex., la présence d'un réseau d'entraide de qualité).

La négligence est une réalité complexe à laquelle plusieurs facteurs de risque sont associés. Selon le modèle écosystémique, plus il y a de facteurs présents dans la famille, plus les risques de négligence augmentent (Éthier, Couture, & Lacharité, 2004). Des facteurs de risque reliés à l'enfant (p.ex. tempérament difficile, besoins particuliers), aux parents (p.ex. jeune âge de la mère, problèmes de santé mentale, toxicomanie), à la famille (p.ex. monoparentalité, violence conjugale, famille nombreuse) et à l'environnement (p.ex. pauvreté, isolement social) ont été relevés par de nombreux auteurs. Lacharité *et al.* (2005) soutiennent que les conditions reliées à l'environnement des familles sont particulièrement importantes pour expliquer les conduites parentales. À ce propos, l'isolement social est un facteur qui revient souvent dans les écrits scientifiques pour expliquer, du moins en partie, la présence de négligence envers l'enfant (Coohey, 1996 ; Éthier, Couture, Lacharité, & Gagnier, 2000). De nombreux auteurs consultés font référence au manque de soutien comme un élément clé dans l'apparition et le maintien de la négligence (Coohey, 1996 ; Gaudin & Polansky, 1986 ; Gaudin, Polansky, Kilpatrick, & Shilton, 1993 ; Massé & Bastien, 1995 ; Mayer-Renaud, 1991 ; Ortega, 2002 ; Polansky & Gaudin, 1983 ; Polansky, Ammons, & Gaudin, 1985 ; Schumacher, Smith-Slep, & Heyman, 2001). Cela entraîne des conséquences néfastes sur le bien-être de la famille et contribue notamment à augmenter le stress quotidien des parents (Manji, Maiter, & Palmer, 2005). Böhnke (2008) note que la désaffiliation sociale cause de l'anxiété, de la dépression et entraîne un mal-être associé à une mauvaise santé. De plus, l'isolement social a un impact négatif sur les capacités parentales (Mayer-Renaud, 1991).

Le phénomène de l'isolement social

Bien que l'isolement social soit identifié comme un élément majeur impliqué dans l'apparition et le maintien de la négligence qui concerne la perturbation du rapport entre la famille et l'environnement (Lacharité, Éthier, & Nolin, 2006), sa terminologie ne fait pas consensus dans les écrits scientifiques (Boucher & Laprise, 2001 ; Goguel-D'allondans, 2003). Par exemple, Ballet (2001) a recensé plus de vingt interprétations différentes des phénomènes d'exclusion. En effet, tout comme pour la négligence, il peut y avoir plusieurs types ou degrés de sévérité d'isolement, ce qui rend difficile la définition du concept. De plus, les définitions varient selon les paradigmes utilisés.

Isolement et exclusion sociale sont souvent confondus et utilisés comme synonymes. Cependant, à la lumière des textes recensés, on observe que ces deux concepts font référence à des réalités distinctes. Alors que Bédard (2002) décrit l'isolement social comme un rejet bidirectionnel entre un individu et la société, Burstein (2005) présente l'exclusion sociale comme une situation involontaire et subie. En outre, selon Goguel-D'allondans (2003), l'exclusion fait référence à l'inégalité sociale et économique dont certaines personnes font les frais. Ce concept a une signification plus sociale en ce sens qu'il réfère davantage aux caractéristiques qu'une personne n'a pas choisies, mais qui ont pour conséquence une exclusion des normes sociales (p. ex., différence ethnique, de statut socioéconomique ou d'orientation sexuelle). L'exclusion représenterait donc la dimension « subie » de l'isolement. En raison des interactions sociales instituées (p. ex., l'attitude de la société envers les personnes qui ont des comportements atypiques, le régime capitaliste qui permet rarement aux moins bien nanties de se trouver une place « confortable » dans la société), une personne exclue peut difficilement avoir accès aux mêmes droits économiques et sociaux que le reste de la société (Goguel-D'allondans, 2003). Ainsi, il est possible de penser que l'exclusion entraîne l'isolement social; une personne exclue en raison de sa situation de marginalité pourrait en venir à adopter des comportements de retrait vis-à-vis une société qui ne semble pas vouloir d'elle. En outre, l'isolement social est une expérience désagréable vécue comme un sentiment de marginalité, qui résulte en partie de l'absence d'un réseau social ou d'un rôle dans une communauté (Mayer-Renaud, 1991).

Malgré l'importance de l'isolement social dans l'apparition et le maintien de la négligence envers les enfants, les recherches sur le sujet sont encore peu nombreuses. Les premiers modèles explicatifs de la négligence portaient davantage sur des causes individuelles. L'isolement était perçu comme le résultat de carences de l'individu et la négligence était l'affaire de la mère (Böhnke, 2008; Lacharité, 2009b). Aujourd'hui, la communauté scientifique admet que la négligence et l'isolement ont un caractère autant social qu'individuel (Lacharité 2009b ; Milot, Éthier, & St-Laurent, 2009). Toutefois, très peu de recherches ont consulté les personnes directement concernées qui vivent au quotidien avec ces difficultés. On connaît encore très peu les perceptions et les représentations qu'ont ces personnes de leur situation de vie. Les rares études empiriques ayant examiné le lien entre l'isolement social et la négligence envers les enfants datent pour la plupart de plus de quinze ans. Utilisant principalement une approche quantitative,

ces études ont surtout permis d'évaluer l'ampleur du phénomène sans cerner les facteurs qui expliquent la présence de l'isolement social de ces familles. Il est donc légitime de se poser la question suivante : Comment les parents impliqués dans des situations de négligence se représentent-ils les mécanismes qui entraînent et maintiennent l'isolement ?

C'est dans le but de connaître l'opinion des principaux concernés que la présente recherche a été réalisée. Les objectifs visent à documenter le point de vue d'un groupe de parents impliqués dans une situation de négligence ou à risque de négligence sur : 1) leur représentation du problème de l'isolement social et ses facteurs explicatifs; et 2) sur le soutien social, les obstacles à la recherche de soutien et les services qui leur sont présentement offerts. Notre intérêt s'appuie sur les travaux de Polansky et Gaudin (1983, 1986) qui suggèrent que la différence entraîne le rejet.

Méthode

Cette recherche propose une méthode qualitative et exploratoire et donne la parole aux parents afin de mettre en lumière les connaissances expérientielles qu'ils ont de leur propre situation.

Participants

Un échantillon volontaire composé de 12 parents ayant participé aux groupes de parents d'un programme en négligence (le Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire, PAPFC²) a été constitué. Le PAPFC² s'adresse aux enfants et aux parents aux prises avec des difficultés personnelles, relationnelles et sociales découlant directement de situation de négligence ou à haut risque de l'être. Il propose des services et des activités visant le développement optimal des enfants, le renforcement de la disponibilité psychologique des parents et l'intégration de la famille à sa communauté (Lacharité, 2009b; Lacharité *et al.*, 2005). Les familles sont référées à ce programme par un intervenant du Centre jeunesse ou du Centre de santé et de services sociaux. Ceux-ci doivent remplir un formulaire dans lequel est inséré un questionnaire permettant d'établir les différentes formes de négligence et les facteurs de risque présents dans la famille. Cela permet au comité de programme d'accepter ou de refuser les familles référées en se basant sur la présence de négligence ou sur un haut risque de négligence (plusieurs facteurs de risque présents).

Pour prendre part à l'étude, chaque parent devait avoir au minimum un enfant qui demeure avec lui au moins la moitié du temps (sont donc exclus les parents ayant un ou plusieurs enfants placés en famille ou en centre d'accueil ou n'ayant pas la garde complète ou partagée). Des données sociodémographiques ont été colligées en début d'entrevue permettant de tracer un portrait des participants. Les 12 parents rencontrés sont des femmes âgées entre 23 et 38 ans (moyenne de 30,75 ans). L'âge des mères à la naissance du premier enfant varie de 15 à 23 ans et 67 % d'entre elles avaient moins de 21 ans lors de leur premier accouchement. Dans cet échantillon, le faible niveau de scolarité est apparent. En effet, seulement deux mères ont terminé leurs études secondaires. La quasi-totalité des mères

(91,7 %) n'ont pas d'emploi et reçoivent des prestations d'aide sociale alors qu'une seule mère a un emploi (8,3 %). Il est intéressant de constater que 75 % des mères se considèrent « moyennement à l'aise financièrement » alors que 25 % affirment n'être « pas vraiment à l'aise financièrement ».

Plus de la moitié des familles sont monoparentales (58,3 %) et quatre familles sont recomposées (33,3 %). Une seule famille de l'échantillon est intacte (8,3 %), c'est-à-dire que les deux parents et les enfants vivent toujours ensemble. Un peu moins de la moitié des mères sont en couple (en moyenne depuis 10 ans) et ces dernières habitent toutes avec leur conjoint. Au moment de la recherche, il y avait entre deux et quatre enfants par famille pour une moyenne de 2,9 enfants par famille. Pour ce qui est de la stabilité du lieu de résidence, deux mères (16,7 %) ont indiqué avoir déménagé quatre fois ou plus sur une période de trois ans. Pour la même période, cinq familles (41,7 %) ont déménagé entre une et trois fois et cinq (41,7 %) n'ont pas changé de logis. La grande majorité des familles (91,7 %) a reçu ou reçoit des services de la protection de la jeunesse alors qu'une famille (8,3 %) n'a jamais été suivie par les Centres jeunesse.

En somme, ces données sociodémographiques sur les familles rejointes permettent de relever la présence de plusieurs facteurs de risque chez les mères. Leur jeune âge à la naissance de l'enfant, le fait qu'elles aient plusieurs enfants, qu'elles reçoivent des prestations d'aide sociale ou qu'elles déménagent fréquemment en sont quelques exemples.

Procédure de la collecte de données

Recrutement. Le recrutement des participants s'est déroulé à l'hiver 2011 auprès de deux groupes de parents du PAPFC². Une lettre d'invitation à participer à la recherche a été remise aux animatrices de groupes afin qu'elles puissent la présenter aux parents. Dix parents ont ainsi manifesté le désir de prendre part au projet. Deux autres mères ayant terminé les groupes de parents ont reçu la lettre d'invitation de leur intervenant lors d'une rencontre de suivi. Les parents intéressés ont contacté la chercheuse principale pour signaler leur intérêt à participer à l'étude.

Outil et déroulement des entrevues. L'un des aspects novateurs de ce projet est qu'il vise à documenter *les représentations des parents*, c'est-à-dire leurs opinions et leurs croyances sur le sujet à l'étude. Pour ce faire, une grille d'entrevue a été construite à la lumière des connaissances actuelles sur l'isolement sociale des familles vulnérables. Des questions visant à vérifier l'information déjà connue dans la documentation et des questions dont l'objectif était d'explorer des terrains encore inconnus ont été élaborées. Elles ont été rédigées de façon à obtenir la perception des parents impliqués dans une situation de négligence sur l'isolement social des familles, sur ses causes, sur l'importance du réseau, sur les besoins en matière de soutien social et finalement sur le soutien offert par les services, notamment par le PAPFC². Les parents ont été rencontrés dans le cadre d'entrevues individuelles semi-dirigées de manière à ce que la mère et l'interviewer puisse participer à un échange peu contraignant en ayant la possibilité d'explorer davantage certains éléments et d'ajouter de l'information ou des précisions au besoin. Voici quelques exemples de questions, permettant d'explorer différentes pistes : « On entend parfois qu'il y

a des personnes ou des familles qui sont isolées. Qu'est-ce que ça veut dire pour vous l'isolement social? D'après vous pourquoi y-a-t-il des familles qui sont plus isolées que d'autres?». Les entrevues, d'une durée variant entre 30 et 120 minutes, ont eu lieu dans les locaux du PAPFC² ou au domicile des participantes selon leur préférence. Elles ont été menées par la chercheuse principale qui assurait également le transport. Des jouets étaient fournis pour occuper les enfants pendant l'entrevue.

Considérations éthiques

Le présent projet a obtenu l'approbation de Comité d'éthique de la recherche (CER) de l'Université d'appartenance des chercheurs et du Comité d'éthique de la recherche d'un Centre de santé et de services sociaux (CSSS). Considérant que cette recherche implique une population vulnérable, différentes mesures ont été mises en place afin de diminuer les impacts négatifs qui pourraient être associés à la participation à l'étude. Tout d'abord, les questions d'entrevue ont été formulées de façon générale afin d'obtenir la perception des parents sur l'isolement social des familles participants au PAPFC² plutôt que sur leur situation spécifique de façon à ce qu'ils ne sentent pas menacés et étiquetés comme étant isolés par l'interviewer. De plus, la participation à la recherche s'est faite sur une base volontaire; aucune pression n'a été exercée sur les parents pour les inciter à prendre part à la collecte de données. Enfin, dans le but d'obtenir un consentement éclairé de la part des mères, les renseignements relatifs à l'étude leur ont été transmis de vive voix au moment du recrutement et par écrit lors de la signature du formulaire de consentement.

Analyse de contenu

L'analyse de contenu a été retenue comme méthode pour analyser le discours des mères. Selon la démarche proposée par Wanlin (2007), l'exploitation du matériel a mené à la construction d'une grille d'analyse mixte. Dans un premier temps, des catégories provenant de la recension des écrits ont été constituées, puis la grille a été bonifiée en incluant des thèmes qui ont émergé du discours des mères (similitudes et divergences dans les réponses). Après avoir retranscrit et lu à plusieurs reprises les verbatim d'entrevue, il a été possible de cibler les thèmes récurrents pour lesquels des indicateurs ont été définis. À titre d'exemple, les thèmes *transmission intergénérationnelle* et *situation marginale* pour les facteurs explicatifs de l'isolement social des familles vivant dans une situation de négligence proviennent de la documentation scientifique alors que les thèmes *peur du jugement* et *individualisme* ont été dégagés lors de l'analyse des entrevues. Cette grille fût appliquée au corpus de données qui ont été décontextualisées et classées dans les différentes catégories (Bardin, 2007 ; Wanlin, 2007). L'utilisation du logiciel d'analyse de contenu informatique Nvivo9 a permis de simplifier la phase de codage et d'analyse des données. Les catégories ont servi de base pour recontextualiser et interpréter les messages verbaux ainsi classés (Bardin, 2007). Une fois les résultats présentés, des inférences ont été proposées afin de fournir une lecture originale du matériel (Wanlin, 2007).

L'identification des catégories retenues pour l'analyse et le codage des entrevues ont été vérifiés par deux autres chercheurs afin de garantir un maximum de validité. Les résultats seront présentés selon les différents thèmes retenus dans la grille d'analyse.

Résultats

Des entretiens avec les participantes, se dégagent deux constats qui apparaissent particulièrement importants : les causes perçues de l'isolement social et les obstacles reliés à la recherche de soutien. On rapportera des extraits de verbatim pour illustrer le propos.

Facteurs expliquant l'isolement social d'après les mères

Le discours des mères suggère que l'isolement social est une situation complexe qui ne s'explique pas par un seul facteur. En effet, plusieurs éléments sont, selon elles, « responsables » de cette situation.

« Ben des fois ça peut être la dynamique familiale. Il peut y avoir plusieurs raisons des fois c'est la famille qui est pas proche, des fois les parents sont pas là. Il peut y avoir la consommation (...) » (S7)

« Je vais t'amener chez nous pendant 6 mois. Moi, je prends ta vie, je prends ton téléphone et je te laisse mon cellulaire, mes bills, mon revenu, ma vie, mon chum, mes petits, mon père, mon ménage, toute. Je vais revenir te voir dans 6 mois, pis je vais t'évaluer. » (S10)

La presque totalité des mères (92 %) ont rapporté entre deux et cinq facteurs explicatifs de l'isolement. De plus, lorsqu'une raison personnelle était abordée, elle était presque toujours (huit fois sur neuf) suivie ou précédée d'un facteur plus sociétal (p.ex. situation marginale, peur du jugement, individualisme). Des explications à connotation plus sociétale ont aussi été proposées par 11 mères (92 %). Pour quatre mères sur 11 (36 %), celles-ci n'étaient pas jumelées avec une caractéristique personnelle.

Deux mères (17 %) rendent compte du cercle vicieux dans lequel une personne isolée se trouve. Si elle s'isole parce que d'autres personnes la jugent mais qu'elle décide de ne pas porter attention à ce que les gens disent et de vaquer seule à ses occupations, cela la ramène au final à s'isoler socialement.

« Si on fait rien que s'attarder à toute qu'est-ce que le monde y pense là on n'aura pas fini tout de suite là t'sais. Faut faire notre affaire pis. Fa'que c'est ça, ça regarde encore comme si je m'enlignais dans l'isolement là moi là. Comment je dis ça faut faire notre affaire t'sais comme. Je veux pas être tout seule, c'est pas que je veux être isolée mais... Je sais pas. » (S4)

Les mères ont facilement identifié plusieurs facteurs explicatifs de l'isolement social bien qu'elles soient directement impliquées dans la situation. Ceux-ci peuvent se regrouper en cinq catégories : 1) le caractère individualiste de notre société, 2) le fait de vivre dans une situation marginale, 3) la peur du jugement, 4) la transmission intergénérationnelle et 5) les raisons appartenant aux parents eux-mêmes.

Individualisme. Près de la moitié des mères (42 %) mettent en cause les mœurs individualistes de notre société. Huit extraits portent sur la valorisation accordée à la débrouillardise, au fait de ne pas demander d'aide et aux attitudes fermées de la société face au partage et aux nouvelles rencontres.

« Fa'que je trouve que le jugement du monde pis de... *me myself and I*, si ça ça changerait il y aurait beaucoup de choses qui pourraient changer. » (S7)

Situation marginale. Le fait de vivre une situation marginale ou d'avoir une difficulté particulière qui rend une personne « hors norme » pourrait, selon neuf mères (75 %), entraîner de l'isolement social. Au total, on retrouve 21 extraits qui concernent diverses situations telles que la pauvreté, la toxicomanie, le jeune âge de la mère, un enfant ayant des problèmes de comportement, la violence conjugale, etc.

« Ben aussi comment ils sont, leur revenu euh, si sont dans la drogue euh t'sais ou si leur famille aussi des fois est pas là pour eux autres fa'que t'sais. (...) Ben l'argent ... ses opinions, ses valeurs, sa couleur euh... La différence ouais. » (S3)

« La violence conjugale, la drogue, la pauvreté. Si tu n'as pas d'argent pour faire des sorties tu restes dans la maison, *tu vedges*. » (S6)

Dans la même veine, certaines mères (25 %) paraissent convaincues qu'elles font partie d'une catégorie de personnes à part – « nous » – qui, contrairement au reste de la société – « eux » – est destinée à vivre dans des conditions précaires.

« Nous autres on est venus des familles dysfonctionnelles (...) s'imaginer avec ben de l'argent toute ça on peut pas (...) on y pense pas parce qu'on dirait que dans notre tête, c'est pas pour nous autre pis c'est pas notre classe. Fa'que probablement qu'autant des 2 côtés on s'ignore » (S11)

Peur du jugement. La peur du jugement de la part du reste de la société a été abordée par plusieurs mères (75 %). Contrairement à l'individualisme – qui fait référence aux valeurs et aux normes adoptées – la peur du jugement renvoie davantage à la crainte d'être confronté à certains comportements rencontrés dans le quotidien (p.ex. : se faire regarder avec un air désapprobateur, constater que les autres évitent notre présence). Selon elles, il serait difficile de sortir, de s'intégrer puisque les gens ont souvent des préjugés. Il est donc préférable de rester en

marge de la société que de se faire pointer du doigt. Dix-neuf extraits de verbatim se rapportant à la peur du jugement ont été retracés.

« Tu vois que le monde ils ont des jugements ça me tente pas d'y aller là. » (S4)

« Peut-être aussi la peur d'être jugé envers les autres. (...) c'est ça le jugement la t'sais là. Peur d'être jugé de sa situation peut-être là, de sa personne. » (S5)

Transmission intergénérationnelle. Certaines mères mentionnent que l'isolement social est une condition transmise de génération en génération. En effet, des raisons reliées à la façon dont les personnes ont été éduquées, à leur vécu, à leur passé ont été nommées par trois mères (25 %).

« Ben parce que peut-être ça dépend de la manière que... moi dans mon cas c'est de la manière que j'ai été élevée, c'est de là que ça part, ben souvent là. Pourquoi? Parce que t'as pas confiance. Pourquoi t'as pas confiance? Ben il faut que quelqu'un l'aille détruit cette confiance là. Fa'que c'est pour ça que je dis que ça partirait de quand que tu es petit mettons là. » (S11)

Caractéristiques personnelles. Finalement, neuf mères (75 %) ont spontanément nommé des caractéristiques propres aux individus qui seraient, selon elles, à l'origine de l'isolement social. Au total, 15 passages dans les entretiens abordent des causes personnelles. Il est possible de discerner à six reprises des facteurs qui mettent la faute sur l'individu. Le discours des mères semble être à l'effet que certaines personnes s'isolent par choix.

« Mais c'est la personne aussi si elle veut pas s'aider pis elle veut pas trouver de l'aide fa'que t'sais c'est comme c'est elle, c'est son choix à elle aussi là. Parce que des fois y'en a des gens qui aiment avoir l'air à faire pitié. » (S5)

Les neuf autres extraits traitent de raisons qui mettent davantage l'accent sur le fait que la personne possède certaines caractéristiques ou traits personnels, sur lesquels la personne a elle-même peu de contrôle, et qui font en sorte qu'elle se retire (p.ex. : timidité, manque de confiance).

« Ça dépend moi je pense que c'est la personne. C'est probablement le manque de confiance, le manque d'estime ben pas confiance en soi, avoir peur d'aborder les autres. » (S2)

Obstacles à la recherche de soutien

Pour trois mères (25 %), la phase la plus difficile reliée à la recherche de soutien est d'admettre qu'on a besoin d'aide.

« (...) c'est dur d'admettre que t'as besoin de l'aide. C'est dur c'est ça l'étape la plus dure. Une fois que c'est faite ça va être plus facile là, mais c'est dur de l'admettre. (...) Ben parce que c'est un peu comme si tu faillis en tant que parent tu comprends? Té plus faible ou *whatever*, c'est de même que tu as l'air, mais c'est pas ça pantoute c'est juste tu as de la misère pis tu as besoin des outils pour euh t'en sortir t'sais. » (S4)

En abordant le thème des obstacles à la recherche de soutien, des mères se sont exprimées clairement sur les barrières qui empêchaient les familles d'aller chercher de l'aide et de se sortir de l'isolement. Les contraintes relevées ont été classées dans cinq catégories : la peur du jugement de la part des intervenants, la difficulté à faire confiance, les complications reliées à l'obtention de services, le manque de moyen qui complique la recherche d'aide et l'obligation d'aller chercher des services.

Peur du jugement de la part des intervenants. Il faut ici différencier la peur du jugement comme facteur explicatif de l'isolement social de la peur du jugement comme obstacle à la recherche d'aide. Dans un premier temps, les mères ont parlé de la peur du jugement de la société en général alors qu'au deuxième plan, la peur du jugement des intervenants est désignée comme une raison qui empêche les mères d'aller chercher de l'aide. Cet obstacle est abordé par dix mères (83 %) à 16 reprises.

« Ils sont peut-être gênés d'avoir un jugement d'une personne inconnue. (...) Pis le jugement, être jugé pour comment que tu vis ou comment que tu t'sais comme. Pis s'ouvrir à un étranger c'est pas tout le monde qui est capable de t'sais de s'ouvrir la. » (S5)

Difficulté à faire confiance. Pour six mères (50 %), la difficulté à faire confiance aux autres, notamment aux intervenants, serait une raison suffisante pour ne pas aller cogner aux portes des différents organismes. Selon ces répondantes, des mauvaises expériences passées avec des intervenants ou des services de même que la peur de l'inconnu peuvent expliquer ce pourquoi les familles ne sont pas intéressées à recevoir des services.

« Oui, j'ai eu de la misère un petit peu, j'ai été un petit peu ébouillantée par exemple. On m'avait dit a un moment donné que j'étais pas une bonne mère par une femme du CLSC (...). Je l'ai jamais oublié elle. Elle m'avait regardée en pleine face pis elle m'avait dit : « tu n'es pas une bonne mère ». (...) j'ai jamais refréquenté le centre des services jusqu'à l'âge d'aujourd'hui, mais la misère que je me suis donnée. » (S10)

Difficultés reliées à l'obtention de services. D'après cinq répondantes (42 %), il peut être difficile de recevoir des services lorsque le besoin se fait sentir. Par exemple, de longues listes d'attente, des critères trop sévères, ou encore un changement fréquent d'intervenant pourraient expliquer que des parents se découragent et décident de ne plus recourir à l'aide disponible.

« Des fois t'appelles à une place. Eux-autres te donnent un autre numéro pis un autre numéro. Pis là c'est là que le cercle finit pu. Fa'que là tu te dis « ha ça fait 3 numéros pis la ils peuvent pas encore m'aider » fa'que là tu oses pu faire le quatrième de peur de te planter encore une fois (...) » (S2)

Manque de moyens et accessibilité des services. Pour six mères (50 %), le manque de moyen, c'est-à-dire le fait de ne pas posséder toutes les ressources matérielles et personnelles nécessaires, est une barrière difficile à surmonter pour chercher de l'aide. Des explications comme le fait de ne pas avoir accès à un transport, à un téléphone, de ne pas connaître les ressources, d'avoir de la difficulté à bien s'exprimer ou de ne pas savoir écrire sont discutées dans neuf extraits d'entretiens.

« Pis des fois ils n'ont pas nécessairement le temps ou t'sais comme un auto pour aller avoir de l'aide ou un téléphone ou ... t'sais. Sont vraiment restés à eux-autres mêmes ils n'ont aucun moyen pour s'en sortir. » (S3)

Sentiment de contrainte. Il arrive que certains parents soient dans l'obligation (p.ex. : par la protection de la jeunesse), d'aller chercher des services. Certaines mères (25 %) ont mentionné que ce genre de situation peut être nuisible à une réelle implication. Trois passages font référence au fait que la participation aux activités et aux interventions est moindre lorsqu'une personne est contrainte de s'impliquer.

« Fa'que si tu es forcé à aller chercher de l'aide c'est sûr que ça devrait être dur parce que toi tu as grandi d'une manière, tu as appris d'une manière.. » (S12)

Discussion

Lorsqu'il travaille avec des familles en situation de négligence, il n'est pas rare qu'un intervenant ait l'impression de faire du sur-place. De fait, dans plusieurs situations, il peut avoir l'impression que le parent ne se met pas en action pour favoriser son intégration sociale. Selon Lacharité (2009a),

[l']écart entre d'un côté les univers professionnel et institutionnel qui tentent ainsi de s'organiser et de s'accorder et, de l'autre, l'univers de la vie quotidienne des enfants et des parents peut, dans plusieurs cas, s'avérer tellement démesuré qu'il interfère avec les efforts de soutien à la participation des familles aux

démarches de services auxquelles elles sont conviées (ou qui leur sont imposées, comme dans les situation de protection de l'enfant) (p.159).

Le contraste évident entre l'univers des familles vivant dans une situation de négligence et les familles non à risque laisse croire qu'il s'agit de deux cultures différentes. Voici quelques éléments qui font penser que ces familles répondent à des normes culturelles différentes. Premièrement, la présente étude suggère que les parents impliqués dans une situation de négligence ont une perception de leur situation qui diffère de celle de la majorité. À titre d'exemple, la majorité des mères se décrivent comme « moyennement à l'aise financièrement » alors qu'elles vivent pourtant sous le seuil de la pauvreté. De plus, certaines participantes s'identifient à un groupe, à une population qui est distincte du reste de la société. En effet, elles emploient souvent le *nous* pour désigner « leur groupe » et le *eux* pour représenter le reste de la société. De plus, les familles suivies pour négligence reçoivent bien souvent des services de la Protection de la jeunesse contre leur gré sans pour autant comprendre ce qu'on leur reproche (Lavigueur, 1988 ; Perreault & Beaudoin, 2008). Elles voient mal ce qu'il y a d'inacceptable dans leurs conduites. Troisièmement, la transmission intergénérationnelle de la négligence fait en sorte que les mêmes normes et traditions sont reproduites d'une génération à l'autre, maintenant les mêmes modèles comportementaux (Lounds, Borkowski, & Whitman, 2006). La mère éduque donc son enfant selon ce qui lui a été transmis. Finalement, Lavigueur (1988) propose le concept d'insularité des familles pour expliquer que celles-ci vivent entre « elles », retirées du reste de la société, empêchant tout échange et comparaison extérieure, ce qui les confine à leur *réalité*. En bref, il existe une distance sociale, impliquant des modes de vie différents à l'intérieur de la même société, entre les parents qui reçoivent des services et les intervenants (Lacharité, 2010).

Ces différences culturelles peuvent mener au jugement et au rejet de la part de la société. Comment est-il possible de passer outre cette différence pour entrer en contact et favoriser une cohabitation enrichissante? Comment les parents impliqués dans une situation de négligence peuvent-ils trouver leur place dans la communauté?

Facteurs explicatifs de l'isolement social

L'analyse du discours permet d'identifier plusieurs facteurs de risque de l'isolement social tel que perçus par les mères. De manière générale, elles semblent conscientes qu'il n'y a pas de lien direct qui unit une seule cause à cette situation, mais que l'isolement résulte d'un ensemble de facteurs. Des facteurs personnels et sociétaux sont la plupart du temps abordés de concert. À l'instar de Bédard (2002), les résultats montrent que les mères ne se présentent pas comme des victimes impuissantes, ni comme seules responsables du problème vécu.

La majorité des facteurs invoqués par les mères (c'est-à-dire, les mœurs individualistes, la marginalité, la peur du jugement, la transmission intergénérationnelle et les facteurs personnels) sont inter-reliées et peuvent être abordées de manière dichotomique : d'un côté le fait d'appartenir, de répondre à

la *norme* et de l'autre côté, le fait d'être *hors norme*, de ne pas correspondre aux attentes telles que perçues.

D'une part, l'individualisme pourrait être vu comme la barrière séparant la norme de l'hors-norme. En effet, le fait de vouloir vivre de façon indépendante en laissant peu de place au partage et aux nouvelles rencontres tend à empêcher le dialogue entre les « cultures ». Sans communication, sans désir d'entrer en contact avec l'autre, il y a peu de possibilité que la norme et l'hors-norme se côtoient. La marginalité, quant à elle, se définit justement par ce qui est hors-norme. Le fait d'être différent, de vivre dans un contexte dissemblable, peut amener la peur du jugement. En effet, comme le dialogue est difficile entre la norme et l'hors-norme les contrastes augmentent, le fossé se creuse et la différence est davantage remarquable et remarquée. Étant dissemblable, la personne court davantage le risque de se faire juger et d'être exclue. Gaudin et Polansky (1986) parlent de *distance sociale*. Ce clivage entre les deux groupes séparés par une barrière peu poreuse maintient les individus dans une même situation. À ce sujet, Bédard (2002) souligne que l'isolement social est une situation qui peut être reproduite de génération en génération. Finalement, les caractéristiques personnelles sont étroitement liées aux autres facteurs. Par exemple, le fait de manquer de confiance pourrait résulter d'une interaction entre la personne et son environnement : la société invitant celle-ci à répondre à une certaine image (norme) alors que cette image n'est pas celle renvoyée par la personne (hors-norme). Voyant qu'elle ne répond pas aux attentes, la personne en vient à se replier sur elle-même. L'inter-influence des facteurs explique en partie ce rejet bidirectionnel qui caractérise l'isolement social. D'une part, la société a tendance à exclure les parents démunis, dont ceux ayant des difficultés à exercer leur rôle parental. D'autre part, les familles choisissent, d'une certaine manière, de se retirer, souvent par protection (Bédard, 2002). Cela met en lumière les deux facettes de l'isolement social, soit l'isolement subi (que nous pouvons aussi appeler exclusion) et l'isolement choisi (retrait volontaire). En somme, ces données appuient le modèle écosystémique, puisqu'il est impossible de situer la cause de l'isolement social uniquement aux caractéristiques de la personne ou de l'environnement; les deux ayant une influence réciproque selon les mères.

Obstacles à la recherche de soutien

En premier lieu, on peut établir un lien entre les propos de quelques mères à l'effet « qu'avant d'aller chercher de l'aide il faut admettre qu'on en a besoin, ce qui n'est pas toujours facile » et deux causes de l'isolement vues précédemment : les mœurs individualistes de notre société et la peur du jugement. Dans une société où l'indépendance est valorisée, il peut être mal vu d'avoir besoin d'aide. Dans la même veine, une difficulté vécue en tant que parent peut rapidement être jugée comme une incompétence par la société (Lavigueur, 1988). Cela peut expliquer pourquoi le premier pas – admettre qu'on a un problème et qu'on a besoin d'aide – peut être difficile à franchir par les mères déjà jugées par le système en regard de leur compétence parentale (négligentes ou à risque).

Bien que plusieurs obstacles aient été identifiés par les mères, la peur du jugement des intervenants est particulièrement préoccupante. De fait, selon leur discours, les mères ont autant peur du jugement de la société que des intervenants.

Elles ont également de la difficulté à « faire confiance » notamment en raison des mauvaises expériences passées avec les intervenants ou les services; services offerts par des institutions et des individus qui, on peut le supposer, reflètent les valeurs et les normes adoptées par la société. Il est fréquent qu'il y ait une dissonance entre la description des intervenants et celle des parents concernant les besoins de la famille (Lacharité, 2009a). De toute évidence, les services sont souvent pensés par des intervenants dont le cadre de référence diffère de celui des familles. D'ailleurs, selon Lavigueur (1988), l'attitude des intervenants peut être ethnocentrique lorsqu'ils abordent les compétences parentales. Ces intervenants en arrivent à juger les différences dans la manière d'éduquer les enfants comme des déficiences, un constat qui rejoint la notion de distance sociale de Lacharité (2010).

Comme il a été soulevé précédemment, il est possible de considérer les familles vivant dans une situation de négligence et les personnes non à risque, dont les intervenants font partie, comme deux cultures distinctes. Cette situation peut causer de l'incompréhension de part et d'autres et rendre difficile la création du lien de confiance. À cet égard, Hartog et Dufort (2001) mentionnent qu'en intervention interculturelle, ce sont les conditions de vie (p. ex. pauvreté, monoparentalité, mauvaises conditions de logement, chômage) et non les différences ethniques qui séparent culturellement l'intervenant de la personne. Plusieurs parallèles peuvent donc être faits entre les situations d'isolement social des parents impliqués dans un contexte de négligence et celles des personnes immigrantes. Partant de l'hypothèse que les conditions de vie des familles recevant des services pour négligence sont à la base du fossé culturel existant entre elles et les intervenants, il semble intéressant d'explorer certains principes d'intervention interculturelle afin d'arriver à une intervention plus adaptée à leur situation.

Les principes d'intervention interculturelle pour mieux comprendre les familles vivant dans une situation de négligence

Lorsque les valeurs et les normes de chacune des cultures divergent, il est possible de voir surgir des conflits (Mesure, 1998). Ce désaccord probable nécessite qu'on se pose les questions suivantes : Comment aborder la différence? Comment respecter les valeurs qui vont à l'encontre des normes institutionnelles? (Robichaud, 2009).

Deux théories s'opposent. D'une part, le relativisme culturel admet que l'on peut réputer quelque chose de bon ou mauvais seulement en relation avec le code moral d'une certaine culture (Taylor, 1954). La morale serait relative à la culture (Healy, 2007; Tilley, 2000), il n'y a pas de normes, de principes absolus qui pourraient s'appliquer à tous (Healey, 2007; Massé, 2000). Autrement dit, ce qui est bon pour une personne ou pour une culture ne l'est pas nécessairement pour l'autre. D'autre part, la théorie universaliste postule que certaines connaissances, visions du monde et valeurs peuvent être appliquées universellement (Dunhua, 2009 ; Healy, 2007). Cette théorie n'admet pas la différence et se place à l'opposé du relativisme affirmant que la culture ne détermine pas les droits moraux, les conduites acceptables et les règles. En contexte de négligence, l'universalisme permettrait aux intervenants d'exiger des parents que tous leurs comportements se

rapprochent de la norme. On peut rapidement basculer vers une intervention qui serait beaucoup trop intrusive, irréaliste et qui se permettrait de questionner tous les actes des parents jugés « hors normes » par la culture prédominante.

On constate qu'aucune de ces deux positions prises séparément n'est recevable puisqu'elles ne permettent pas d'entrer en relation avec l'autre (May, 1998). En effet, d'un côté (relativisme) nous avons une idéologie qui, par la priorisation des différences à la norme, sépare les cultures, favorisant un fonctionnement en vase clos. De l'autre côté (universalisme) nous retrouvons une idéologie qui ne permet pas de reconnaître les différences, ce qui peut mener à l'incompréhension et à un dialogue de sourd. Il apparaît donc plus raisonnable de se tourner vers une position alternative moins extrême (Healy, 2007 ; Massé, 2000 ; May, 1998).

Le relativisme et l'universalisme peuvent être considérés comme les extrémités d'un continuum où des valeurs et des droits universels peuvent exister à différents degrés, selon l'importance accordée à la culture et aux traditions. En utilisant une position plus centrale, on accepte de s'ouvrir à l'autre, d'écouter et de comprendre son point de vue. Une position médiane amène une ouverture plus grande vers l'autre et une considération de sa propre culture avec un œil critique. Bien entendu, comme le souligne Massé (2000), la reconnaissance de la différence n'implique pas automatiquement sa défense et l'acceptation aveugle de tous ses éléments. Il faut plutôt admettre les différences et tenter de trouver une solution qui ne brime pas les droits des personnes, mais qui respecte le bagage culturel de chacune des parties. L'idée étant de favoriser le dialogue entre les parties impliquées plutôt que d'adopter une position dogmatique et frontale face à une altérité apparente.

Deux démarches sont proposées pour aider à tendre vers cette position plus centrale, appelée universalisme relatif, idéologie selon laquelle les normes sont définies pour tous, bien que leur application est relative à la culture (Kekewich, 2009). Il est important de préciser que l'idée n'est pas, pour les intervenants, d'accepter « les comportements de négligence » des parents, mais plutôt de se montrer plus ouverts à saisir leurs réalités quotidiennes afin de bien comprendre leur contexte particulier sans adopter un jugement qui les condamne à l'avance. Pour atteindre cette position, des chercheurs suggèrent que l'intervenant développe une sensibilité culturelle et qu'il fasse preuve d'empathie (Hartog & Dufort, 2001 ; May, 1998; Wegener, 1996). En fait, l'empathie ne doit pas servir à banaliser la négligence, mais plutôt chercher à mieux comprendre pour mieux agir. La sensibilité culturelle implique de tenir compte de la personne dans son ensemble, avec tout ce qui la compose, bref de tenir compte de son identité. Le développement de la sensibilité culturelle passe préalablement pour l'intervenant par l'introspection : il doit se regarder d'abord lui-même, reconnaître ses préjugés, ses mythes, ses croyances, ses valeurs, etc. (May, 1998). Hartog et Dufort (2001) parlent de décentration qui permet de s'éloigner de son propre modèle d'intervention pour ensuite pouvoir entrer dans le système de référence de l'autre. Parallèlement, l'empathie implique également une décentration pour arriver à apprécier la vision de l'autre à partir de *son* cadre de référence. C'est un processus continu qui se développe à mesure que l'intervenant entre en contact avec l'autre. Selon Hartog et Dufort (2001), il s'agit d'une rencontre entre un professionnel qui possède certaines connaissances dans

un domaine précis et une personne dont l'expertise porte sur des aspects culturels; leur deux savoirs étant complémentaires et devant mener à un respect mutuel. En bref, l'intervenant et le parent doivent travailler ensemble pour tenter de réduire les écarts entre leur perception de la situation en respectant le bagage culturel de chacun. Le but étant d'arriver à une compréhension partagée afin de promouvoir un changement qui est positif et significatif pour les deux parties.

En suivant le raisonnement de Polansky et Gaudin (1983) qui affirment qu'il faut agir sur les causes de l'isolement, il serait justifié, selon les réponses des mères, d'intervenir non seulement auprès des parents impliqués dans une situation de négligence, mais également avec le reste de la société (dont les intervenants font partie) afin de diminuer les jugements désapprobateurs de certaines personnes. Il est cependant important de souligner que l'enjeu dépasse les individus eux-mêmes en ce sens que des changements structurels, politiques et sociaux plus grands devraient s'opérer pour que l'on soit en mesure d'apprécier un changement réel dans le degré d'acceptation de la différence.

Forces et limites de l'étude

Cette étude présente deux principales forces. D'une part, elle permet de mettre en lumière les perceptions des familles issues d'une population vulnérable et de leur donner la parole sur leur situation d'isolement social. De plus, une force certaine de l'étude réfère à la connaissance de l'interviewer quant aux situations de vie des familles interrogées et à son expérience relationnelle avec cette clientèle. De fait, cette personne avait une expérience appréciable d'intervention auprès des familles à risque, ce qui a certainement favorisé une approche plus adaptée et une écoute exempte de jugements. Cela a manifestement contribué à mettre les participantes en confiance qui ont pu s'exprimer plus aisément.

Indéniablement, trois limites peuvent être identifiées. Tout d'abord, les caractéristiques de l'échantillon (petite taille, participation volontaire non-aléatoire) ne permettent pas de généraliser les résultats à l'ensemble des familles vivant dans une situation de négligence ou à risque de l'être. De plus, les caractéristiques mêmes des mères rencontrées (dont la majorité sont suivies par la protection de la jeunesse) a pu entraîner un effet de désirabilité sociale (tendance à se montrer sous un jour meilleur) dissimulant ainsi les réelles perceptions quant à leur réalité. Enfin, comme les mères rencontrées participent toutes au PAPFC², et plus spécifiquement, aux groupes de parents, un cheminement personnel était déjà amorcé. Des réponses différentes auraient pu être obtenues si elles avaient été rencontrées avant leur participation au programme.

Conclusion

Les résultats de cette recherche suggèrent que la peur du jugement (tant de la société en général que des intervenants en particulier – CSSS, CJ, organisme communautaire) est un obstacle important à l'intégration sociale des mères ayant participé à un programme d'intervention en négligence. La différence ressentie entre ces mères et celles issues de la société plus large est donc susceptible

d'entraîner le retrait social, à la fois subi et agi. Effectivement, l'hors-norme peut difficilement côtoyer la norme dans un monde où des principes d'individualisme et d'indépendance sont valorisés. Les différences culturelles rendent difficile le dialogue entre les familles dites négligentes et le reste de la société. L'ampleur et la teneur de ces différences restent toutefois à documenter. Il est à supposer que la reconnaissance et l'acceptation des différences et la remise en question de nos *a priori* en tant que citoyen et intervenant puissent constituer une première étape afin de pouvoir entrer en interaction. Pour favoriser l'intégration sociale des familles à risque de négligence, il faut permettre aux deux « cultures » de se côtoyer pour *vivre ensemble*. Comme le propose Haesevoets (2003) gardons en tête qu'« en adoptant une attitude critique nous refusons les évidences et les préjugés inculqués par notre éducation et l'influence collective de la culture ambiante » (p.519).

La représentation des mères a été documentée ici, mais le manque de connaissances quant à la compréhension des citoyens et des intervenants sur les situations de négligence ne nous permet pas de connaître leurs représentations des facteurs explicatifs de l'isolement. En connaissant le point de vue des deux acteurs concernés (parent et intervenant ou citoyen) sur l'isolement des familles, il serait possible de s'adresser à ceux-ci avec une approche mieux adaptée. Par exemple, si les résultats démontrent une forte tendance dans la communauté à penser que l'isolement est principalement dû à une déficience chez l'individu (alors que les parents affirment avoir peur du jugement), on pourrait proposer des activités de sensibilisation quant au rôle qu'elle a à jouer dans l'apparition et le maintien de la problématique. Il serait intéressant de développer ces interventions dans l'optique de permettre à tous de *vivre ensemble*. Cela exigera bien sûr que l'on juge utile et important d'accepter les différences culturelles et identitaires qui existent entre tous (Maclure & Taylor, 2010).

Références

- Association des Centres jeunesse du Québec. (2010). *La négligence : Faites lui face*. Montréal : Association des Centres jeunesse du Québec.
- Ballet, J. (2001). *L'exclusion : définitions et mécanismes*. Paris : L'Harmattan.
- Bédard, J. (2002). *Familles en détresse sociale*. Sillery, Québec : Anne Sigier.
- Böhnke, P. (2008). Are the poor socially integrated? The link between poverty and social support in different welfare regimes. *Journal of European Social Policy*, 18 (2), 133-149.
- Boucher, K., & Laprise, R. (2001). Le soutien social selon une perspective communautaire. Dans F. Dufort & J. Guay (Dir.), *Agir au Cœur des communautés : La psychologie communautaire et le changement social* (p.117-156). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Chamberland, C., & Clément, M-E. (2009). La maltraitance psychologique envers les enfants. Dans Clément, M.-E. & Dufour, S. (dir.), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* (p. 1-14). Anjou : Éditions CEC.
- Clément, M.-E., & Dufour (2009). *La violence à l'égard des enfants en milieu familial*. Les Éditions CEC : Anjou.
- Clément, M.-È., Chamberland, C., Tourigny, M., & Mayer, M. (2009). Taxonomie des besoins des enfants dont les mauvais traitements ou les troubles de comportement ont été jugés fondés par la direction de la protection de la jeunesse. *Child Abuse & Neglect*, 33 (10), 750-765.

- Connell-Carrick, K., & Scannapieco, M. (2006). Ecological correlates of neglect in infants and toddlers. *Journal of Interpersonal Violence*, 21 (3), 299-316.
- Comité d'experts sur la révision de la Loi sur la protection de la jeunesse. (2004). *La protection des enfants au Québec : une responsabilité à mieux partager*. Québec : La Direction générale des services à la population du ministère de la Santé et des Services sociaux
- Coohey, S. (1996). Child maltreatment : testing the social isolation hypothesis. *Child Abuse & Neglect*, 20 (3), 241-254.
- Dunhua, Z. (2009). A defense of universalism: with a critique of particularism in Chinese culture. *Front philos. China*, 4 (1), 116-129.
- Éthier, L.S., Couture, G., & Lacharité, C. (2004). Risk factors associated with the chronicity of high potential for child abuse and neglect. *Journal of Family Violence*, 19 (1), pp.13-24.
- Éthier, L.S., Couture, G., Lacharité, C., & Gagnier, J.-P. (2000). Impact of a multidimensional intervention programme applied to families at risk for child neglect. *Child Abuse Review*, 9 (1), 19-36.
- Éthier, L.S., Gagnier, J.-P., Lacharité, C., & Couture, G. (1995). *Évaluation de l'impact à court terme d'un programme d'intervention écosystémique pour famille à risque de négligence*. Rapport de recherche, Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières.
- Gaudin, J.M., & Polansky, N.A. (1986). Social distancing of the neglectful family : Sexe, race, and social class influences. *Children and Youth Services Review*, 8, 1-12.
- Gaudin, J.M., Polansky, N.A., Kilpatrick, A.C., & Shilton, P. (1993). Loneliness, depression, stress and social supports in neglectful families. *American Journal Orthopsychiatry*, 63 (4), 597-605.
- Goguel-D'allondans, A. (2003). *L'exclusion sociale : les métamorphoses d'un concept, 1960- 2000*. Paris : L'Harmattan.
- Hartog, G., & Dufort, F. (2001). Les défis de l'intervention dans un contexte multiethnique. Dans F. Dufort et J. Guay (dir.), *Agir au Cœur des communautés : La psychologie communautaire et le changement social* (p. 323-342). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Healy, L.M. (2007). Universalism and cultural relativism in social work ethics. *International social work*, 50 (1), 11-26.
- Kekewich, M. (adjoint éthicien aux affaires médicales pour le civic hospital à Ottawa). Entrevue réalisée le 1er avril 2009.
- Lacharité, C. (2010). *La participation des parents aux interventions qui influencent leur vie et celle de leurs enfants*. Centre jeunesse de Montréal – institut universitaire : Conférence du GRAVE.
- Lacharité, C. (2009a). L'approche participative auprès des familles. Dans C. Lacharité et J.-P. Gagnier (dir.), *Comprendre les familles pour mieux intervenir : repères conceptuels et stratégies d'action* (p.157-182). Montréal : Gaëtan Morin éditeur.
- Lacharité, C. (2009b). Traitement en matière de négligence envers les enfants. Dans M-E Clément et S. Dufour (dir.), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* (p. 127-144). Anjou : Éditions CEC.
- Lacharité, C. et al. (2005). *Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire : Nouvelle génération*. Trois-Rivières (Québec) : GRIN/UQTR.
- Lacharité, C., Éthier, L.S., & Nolin, P. (2006). Vers une théorie écosystémique de la négligence envers les enfants. *Bulletin de psychologie*, 59, 381-394.
- Lavergne, C., & Tourigny, M. (2000). Incidence de l'abus et la négligence envers les enfants : recension des écrits. *Criminology*, 33 (1), 47-72.
- Lavigne, S. (1988). L'insularité des mères : une problématique particulière en intervention familiale. *Revue canadienne de psycho-éducation*, 18 (1), 21-40.

- Maclure, J., & Taylor, C. (2010). *Laïcité et liberté de conscience*. Montréal : Boréal.
- Manji, S., Maiter, S., & Palmer, S. (2005). Community and informal social support for recipients of child protective services. *Children and Youth Services Review*, 27 (3), 291-308.
- Massé, R. (2000). Les limites d'une approche essentialiste des ethnoéthiques : Pour un relativisme éthique critique. *Anthropologie et Sociétés*, 24 (2), 13-33.
- Massé, R., & Bastien, M.-F. (1995). *Isolement social, pauvreté et maltraitance : Une étude de cas-témoin*. Montréal : Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-centre, directions de la santé publique.
- May, K.M. (1998). Family counseling : cultural sensitivity, relativism and the cultural defense. *The family journal*, 6 (296), 296-299.
- Mayer-Renaud, M. (1991). *Isolement et insularité : une revue de la littérature sur l'isolement social des familles*. Montréal : Centre de services sociaux du Montréal métropolitain.
- Mesure, S. (1998) *La rationalité des valeurs*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Milot, T., Éthier, L.S., & St-Laurent, D. (2009). La négligence envers les enfants. Dans M-E Clément et S. Dufour (dir.), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* (p. 113-126). Anjou : Éditions CEC.
- Ortega, D.M. (2002). How much support is too much? Parenting efficacy and social support. *Children and Youth Services Review*, 24 (11), 853-876.
- Perrault, I., & Beaudouin, G. (2008). *La négligence envers les enfants : bilan de connaissances*. Montréal : CLIPP.
- Polansky, N.A., Ammons, P.W., & Gaudin, J.M. (1985). Loneliness and isolation in child neglect. *Social Casework : the Journal of Contemporary Social Work*, (January), 38-47.
- Polansky, N.A., & Gaudin, J.M. (1983). Social distancing of the neglectful family. *Social Service Review*, 57 (2), 196-208.
- Robichaud, F. (2009). Les familles et l'immigration : apprécier les différences et faire face aux défis. Dans C. Lacharité et J-P Gagnier (dir.), *Comprendre les familles pour mieux intervenir : repères conceptuels et stratégies d'action* (p.229-251). Montréal : Gaëtan Morin éditeur.
- Schumacher, J. A., Smith-Slep, A.M., & Heyman, R.E. (2001). Risk factors for child neglect. *Aggression and Violent Behaviour*, 6 , 231-254.
- Tanner, K., & Turney, D. (2003). Wath do we know about child neglect? A critical review of the litterature and its application to social work practice. *Child and Family Social Work*, 8, 25-34.
- Taylor, P.W. (1954). Four types of ethical relativism. *Philosophical review*, 63 (4), 500-516.
- Tessier, R., Tarabulsy, G.M., & Éthier, L.S. (1996). *Dimensions de la maltraitance*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Tilley, J.J. (2000). Cultural Relativism. *Human rights quarterly*, 22 (2), 501-547.
- Trocmé, N. et al. (2005). *Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants, 2003 : données principales*. Ottawa : Agence de santé publique du Canada.
- Trocmé, N. et al. (2010). *Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants – 2008 : données principales*. Ottawa : Agence de santé publique du Canada.
- Wegener, S.T. (1996). The rehabilitation Ethic and Ethics. *Rehabilitation psychology*, 41 (1), 5-17.